

C'est presque le divorce entre Dubé et les Rangers



Savard en tête de liste

Les Voltigeurs courtiseraient le dépisteur-chef des Sénateurs



L'élite du cyclisme canadien courra dans nos rues (C1)

La Tribune

vendredi

SHERBROOKE

21 mai 1999

90e ANNÉE - No 077

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CONCEPT

Robert Doiron

Pour vous servir...!



57273

617, BOUL. BOURQUE

OMERVILLE

843-3380

Recherchés: 75 travailleurs

Groupe Cabico est confronté à une pénurie de main-d'oeuvre à ses usines de Coaticook et Ways Mills

Jean-François GAGNON

Ways Mills

Les cinq entreprises du Groupe Cabico, de Coaticook et Ways Mills, font face à une pénurie de travailleurs. Soixante-quinze emplois sont disponibles, mais la main d'oeuvre qualifiée se fait rare, très rare.

«Vite, ça urge! Ils doivent rentrer

en poste d'ici deux semaines», dit l'unique propriétaire de Cabico, Marc Roy, dont le groupe vient à peine d'embaucher un nombre équivalent de personnes.

Une fois ces 75 travailleurs supplémentaires embauchés, le groupe, qui fabrique des armoires de cuisine et autres meubles divers, comptera quelque 600 employés.

«La situation qui se produit actuel-

lement n'était pas prévisible, soutient Marc Roy, qui dit faire des semaines de travail de 80 heures et plus, ces temps-ci. Normalement, on a une légère baisse de production, au printemps. Mais, cette année, c'est le contraire: les commandes n'en finissent plus d'affluer.»

La pression est présentement forte sur l'entrepreneur car il est à étirer les délais de livraison de ses marchandises auprès de ses clients très majoritaire-

ment américains.

«Si nous ne pouvons fournir à la demande, cela se traduira éventuellement par des conséquences néfastes pour mes cinq entreprises», avoue-t-il.

Autre phénomène qui découlerait d'un éventuel manque de travailleurs, Cabico pourrait augmenter les prix de ses produits afin de ralentir la demande. Mais on en est pas encore là, affirme Marc Roy, qui a confiance de trou-

ver le personnel dont il a besoin même si ses cinq usines sont situées à Coaticook et à Ways Mills, un secteur ayant pratiquement atteint le plein emploi.

Marc Roy s'attend à dénicher son personnel manquant dans les secteurs de Sherbrooke et de Magog, d'où proviennent les 75 derniers employés embauchés par le Groupe Cabico.

Recherchés... (suite en A2)

Collision mortelle



Une Ontarienne perd la vie entre Lingwick et Stornoway (A3)

MON PARC MA FIERTE

«On sent un regain d'énergie à Asbestos» (B2, B3)

Une autre fusillade



Six élèves blessées par balles en Georgie (D8)

Météo / B7

VARIABLE

23

5h10 20h17

22 mai 30 mai 07 juin 13 juin

LE FEU RASE UN CENTRE D'ACCUEIL À WOTTON



Des ruines fumantes... C'est tout ce qui reste de la Résidence Oasis pour personnes âgées en perte d'autonomie. Le feu l'a entièrement ravagée en fin d'avant-midi, hier, 201 chemin Saint-Georges, à Wotton. Les pensionnaires ont tous été évacués et ils sont sains et saufs.

«On doit féliciter le propriétaire d'avoir pu évacuer tout le monde»

Pierre SAINT-JACQUES

Wotton

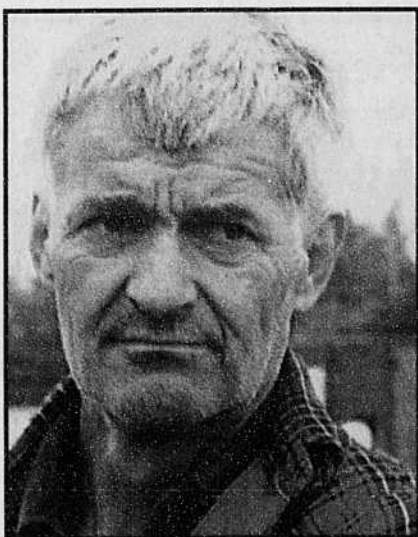
Un incendie de cause inconnue, mais dont on a tout lieu de croire de nature accidentelle, a complètement ravagé une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie et a forcé l'évacuation des lieux en catastrophe, en fin d'avant-midi hier, 201 chemin St-Georges, à Wotton.

Grâce à la célérité du propriétaire Jean-Claude Poirier et du personnel, les six pensionnaires qui se trouvaient à la Résidence Oasis au moment où l'incendie s'est manifesté ont été évacués en toute sécurité.

Trois des neuf pensionnaires qui y résident avaient quitté la maison d'accueil plus tôt le matin pour se livrer à des activités en d'autres lieux. La personne la moins autonome du groupe se trouvait à l'hôpital en compagnie de Mme Thérèse Poirier, l'épouse du propriétaire.

Il était 10 h 50 quand les pompiers volontaires de Wotton ont été alertés de l'incendie qui avait déjà pris des proportions importantes.

«Quand nous sommes arrivés, il y avait de la fumée partout. Une équipe de pompiers est entrée dans la maison afin d'attaquer le feu à son lieu d'origine mais en se rendant vers l'arrière de la maison d'où le feu provenait, ils ont constaté que le plancher s'était déjà effondré alors ils sont revenus sur leurs pas et nous avons attaqué le feu de l'extérieur», a relaté M. Claude Vaillancourt, le chef pompier de Wotton qui a ajouté: «On se doit de féliciter le pro-



Jean-Claude Poirier, propriétaire de la Résidence Oasis, a réussi à évacuer tout son monde. Sur neuf pensionnaires, six étaient présents dans la maison au moment où l'incendie s'est manifesté. «Je ne sais pas si je vais pouvoir tout recommencer. Il faudra prendre le temps de réfléchir», a dit M. Poirier.

priétaire, M. Poirier, d'avoir pu évacuer tout son monde.»

Les pompiers de Saint-Camille, sous la supervision du chef adjoint François Pinard, sont venus prêter main forte à leurs collègues pompiers de Wotton.

L'exercice visait à contenir et à circonscrire les flammes pour éviter toute propagation. Il y avait présence de vent dont il fallait tenir compte.

Les agents de la Sûreté du Québec

de la MRC d'Asbestos se sont également rendus sur place. Il leur a été pratiquement impossible de visiter les décombres car la fumée était toujours dense dans l'après-midi et les ruines encore chaudes.

Un support aussi moral que physique a aussitôt été apporté aux pensionnaires qui ont tout perdu dans l'incendie. Du côté du Centre communautaire de santé la MRC d'Asbestos, on a fait en sorte que les pensionnaires puissent ventiler leurs émotions afin de les aider à prendre la meilleure décision dans les circonstances.

M. Poirier se trouvait sur les terrains de la Résidence Oasis où il effectuait des travaux d'horticulture et d'aménagement de paysage ce qui explique son intervention rapide et heureuse. «La ménagère m'a averti de venir vite à la maison, qu'il y avait de la boucane partout.»

Il croit que l'incendie a pris naissance dans la pièce réservée aux électroménagers: laveuse, sècheuse, réfrigérateur, congélateur... à l'arrière de la bâtisse.

«Nous étions pour fêter nos cinq ans de résidence le 1er juin. Mon épouse vient de prendre sa retraite; moi j'approche de cette période de la vie. Je ne sais pas si je vais pouvoir tout recommencer. Il faudra prendre le temps de réfléchir.»

Il estime les pertes à la bâtisse et à son contenu (la maison était même dotée d'un ascenseur) à plus de 300 000 \$. «En tout cas, je ne l'aurais pas vendue en bas de 300 000 \$.»

«Je n'ai plus rien, j'ai tout perdu...» (B1)

Boucher savonné

Le président de l'Assemblée nationale rabroue le député de Johnson

François GOUGEON

Sherbrooke

«C'est une déclaration irresponsable, inacceptable... Je m'inscris en faux contre ces propos du député Claude Boucher!»

Ce n'est pas à tous les jours que le président de l'Assemblée nationale en personne, Jean-Pierre Charbonneau, prend le téléphone depuis son bureau du parlement de Québec pour appeler à La Tribune. Et hier, il l'a fait dans un véritable élan d'explosion.

Cela, parce qu'il n'a pas digéré du tout de lire un peu plus tôt dans La Tribune de mardi (qui arrive toujours avec un certain délai à Québec) les commentaires de M. Boucher sur la mission qu'il effectue actuellement au Brésil.

Le député de Johnson faisait valoir, à propos de cette troisième conférence annuelle de l'UNALE (union interparlementaire des législatures des états fédérés du Brésil), qu'une telle mission vise «la création de liens aussi privilégiés entre les autres pays d'Amérique et le Québec, dans le contexte actuel de libre-échange et d'un éventuel Québec souverain...»

Or, comme M. Boucher est au Brésil avec une délégation comprenant également des libéraux et ce, au nom de l'Assemblée nationale, son président ne l'a pas pris du tout.

«C'est une mission institutionnelle qui ne vise à faire la promotion d'aucune thèse plus qu'une autre... Il (Claude Boucher) doit faire la différence avec une mission gouvernementale, a vigoureusement déclaré M. Charbonneau. Ici, c'est l'Assemblée nationale, comme institution, qui est cause... L'Assemblée nationale, ce n'est pas l'organisation du Parti québécois ou de tout autre parti politique. Tant qu'à cela, Christos Sirros pourrait dire qu'il y va (avec la même mission au Brésil que celle de M. Boucher) pour faire la promotion du fédéralisme. Si M. Boucher désire, à titre personnel et privé, passer ses messages, qu'il le fasse. Mais pas au nom de l'Assemblée nationale!»

Le président de l'Assemblée nationale a également précisé que cette délégation de l'Assemblée nationale se trouve au Brésil non pas en vue de la préparation de la rencontre annuelle de la Conférence parlementaire des Amériques mais dans le cadre des relations d'amitié et de coopération avec les parlementaires brésiliens qui tiennent leurs assises annuelles.

Jean-Pierre Charbonneau en veut-il au député de Johnson pour cette déclaration qui risque de le mettre dans l'embarras face à l'Opposition officielle quant au rôle de neutralité que doit afficher l'Assemblée nationale? «Non. Je dois dire qu'en tant que vice-président de la section du Québec de la Conférence parlementaire des Amériques, M. Boucher fait un bon travail... Mais là, franchement, je ne sais pas si c'est son enthousiasme débordant qui lui a joué un tour mais chose certaine, je ne pouvais pas laisser passer ça», a-t-il répondu.

SURVEILLEZ NOTRE CHRONIQUE info



Pierre A. Cameron
Président

«Au cours des prochaines semaines, j'aurai le plaisir de vous conseiller en matière de contrôle parasitaire. Surveillez La Tribune en début de semaine.»

Au plaisir

EXTERMINATION
Gameron
naturellement

569-2847

3920, boul. Industriel, Sherbrooke

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Rauter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

INDEX

- Arts:.....C-6
- Bandes dessinées:.....D-3
- Chez nous:.....B-1
- Décès:.....D-6
- Économie:.....B-4
- Messier en liberté:.....B-7
- Opinions:.....A-6
- Petites annonces:.....D-2
- Sports:.....C-1

Les Hell's de Québec fêtent à Lennoxville

Québec (PC)

Pour une deuxième année d'affilée, soit depuis qu'ils ont été évincés de leur repaire de Saint-Nicolas, le chapitre des Hell's Angels de Québec fêtera son anniversaire, son onzième, à l'extérieur de la région, soit à Lennoxville, en fin de semaine.

L'an dernier, les Hell's Angels Québec avaient utilisé le repaire de leurs collègues de Sorel pour fêter leur 10e anniversaire. Ils en avaient profité pour procéder à la nomination de quatre nouveaux membres et quatre nouveaux candidats avaient reçu leurs gallons de «prospects», soit Dale Fradette, Mike «Puce» Savoie, Claude Demers et Patrick Pruneau.

Fradette et Savoie devraient devenir membres au cours du week-end au local des Hell's Angels de Lennoxville. Quant à Demers et Pruneau, ils devront patienter avant de recevoir leurs gallons car ils sont toujours incarcérés.

Le chapitre des Hell's Angels de Québec en profitera également pour insérer de nouveaux «hangarounds» au sein de leur organisation qui a été ébranlée par les frappes policières.

Neuf des 20 membres des Hell's Angels du chapitre de Québec sont présentement derrière les barreaux.

«Ça fait partie des risques du métier»

Après s'être fait battre à coups de manivelle par un pensionnaire du Collège Saint-Bernard, le Frère Léo Descheneaux ne veut surtout pas donner l'image d'une victime

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

À part une cicatrice sur le côté gauche de la tête, le Frère Léo Descheneaux du Collège Saint-Bernard de Drummondville ne restera pas marqué par l'incident survenu lundi peu avant midi.

«La vie continue. Malgré mes quelques points de suture, j'ai accepté d'aller donner un stage d'arbitrage de soccer à Québec en fin de semaine», annonce le Frère sur un ton dynamique.

Après s'être fait battre à coups de manivelle par un pensionnaire, l'éducateur religieux ne veut surtout pas donner l'image d'une victime.

«C'est arrivé, c'est tout. Ça fait partie des risques du métier», affirme celui qui oeuvre dans l'éducation depuis 43 ans.

Messages de sympathie

Hier, au Collège Saint-Bernard, les messages de sympathie fusaient de toutes parts. Le Frère Descheneaux est sans contredit un personnage connu et apprécié à Drummondville pour sa grande implication au développement sportif. D'ailleurs, il a été nommé Grand du sport en 1991. Il a été le promoteur du soccer, du patinage de vitesse, de la nage synchronisée, d'athlétisme et du saut de barils dans la région.

Le Frère Léo Descheneaux a passé 13 ans de sa carrière à enseigner l'éducation physique. «Pour moi, le sport est une formation de la vie et une façon d'apprendre à aimer Dieu», soutient-il.

Depuis plusieurs années, il assume la fonction de responsable des pensionnaires, sa petite famille comme il le dit si bien. Sur 770 élèves, trente-cinq résident au Collège.

Pré-retraité depuis deux ans, le Frère de 64 ans travaille bénévolement à temps plein pour l'institution. «Je suis là pour m'amuser. J'ai demandé à la direction de verser mon salaire à la fin de l'année pour l'amélioration du Collège. Ma demande a été acceptée», raconte-t-il, fièrement.

«Lorsque les jeunes ont appris que je ne recevais plus de salaire, ils se sont mis à mieux accepter mes sévérités. Ils

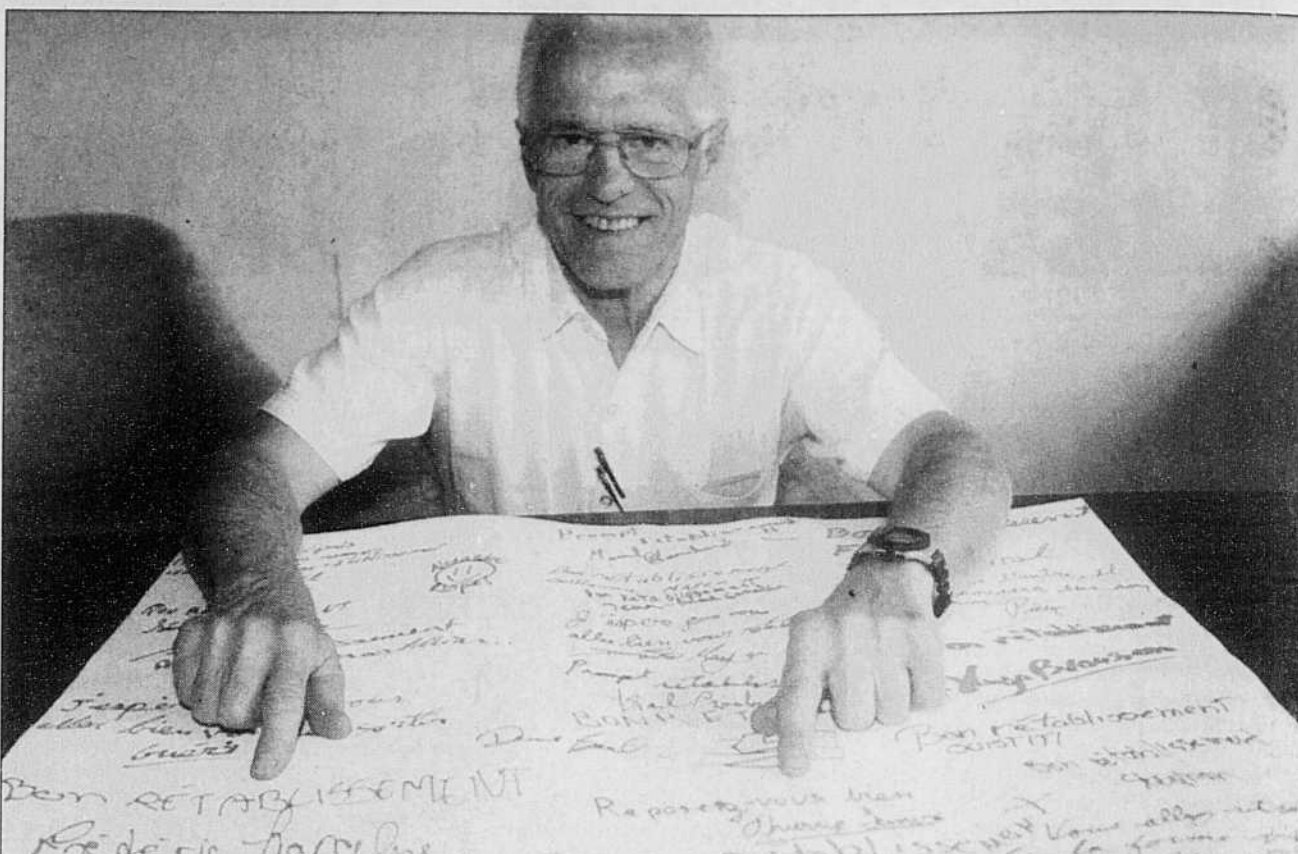


Photo La Tribune, André Clermont

Sans contredit connu et apprécié dans son milieu et à Drummondville, le Frère Léo Descheneaux, du Collège Saint-Bernard, a reçu nombre de messages de sympathie à la suite de son aventure de lundi.

savent maintenant que je suis là parce que je les aime», affirme celui qui se dit exigeant mais juste.

L'élève agresseur, lui, n'avait de toute évidence pas avalé la réprimande du Frère. «Il avait déjà été averti que, s'il ne changeait pas d'attitude, il devrait quitter le pensionnat. Dès qu'on le contrariait, il grimait dans les rideaux. Il n'était pas agressif, mais il avait réclément un comportement de bébé», raconte Léo Descheneaux.

Lundi matin, une goutte à fait déborder le vase, mais on refuse au Collège de dévoiler la teneur de l'indiscipline. C'est à ce moment que le Frère a signifié à l'élève de quatrième secondaire une interdiction de se rendre à la joute des Expos le soir même à Montréal avec les autres pensionnaires.

Cette sanction a valu au Frère Descheneaux une violente attaque à coups

de manivelle de métal.

L'élève aurait perdu la tête

Selon la direction du Collège Saint-Bernard, l'élève aurait perdu la tête. «Il a pour ainsi dire disjoncté. Nous croyons qu'il a besoin de

soins», soutient Alexandre Cusson, directeur général de l'institution, en soulignant que jamais un pareil acte de violence n'a été posé au Collège.

«Ici, la violence, c'est tolérance zéro, même verbale», insiste le directeur général.

Léo Descheneaux ne craint pas qu'un pareil incident se reproduise à nouveau. «Ça arrive une fois dans une vie, c'est bien assez!», lance le Frère.

L'éducateur religieux n'entretient pas de rancœur contre son assaillant. «Je ne lui en veux pas du tout. Sa mère

m'a demandé si son fils pourrait me rencontrer lorsqu'il sera revenu à de meilleurs sentiments et j'ai accepté», souligne le Frère Descheneaux.

«Je n'ai pas porté plainte contre lui pour me venger, poursuit-il, mais pour qu'il reçoive le support nécessaire pour s'en sortir.»

Le Frère Descheneaux croit qu'il y a peut-être actuellement une conjoncture favorable à la violence. «Avec tout ce qu'on voit à la télévision, les jeunes peuvent peut-être perdre le contact avec la réalité. Mais, la société est aussi plus attentive aux actes de violence. Il y quinze ans, le même geste aurait pu être posé cependant personne en aurait parlé», mentionne-t-il.

L'élève de quatrième secondaire connaîtra aujourd'hui les accusations qui pèsent contre lui. Il pourrait être inculpé de voie de fait avec lésions et d'agression armée.

Recherchés: 75 travailleurs (suite de la Une)

La situation de quasi-plein emploi, dans le secteur de Coaticook, en fait certes rêver plus d'un, à travers le territoire de l'Estrie. Cependant, pour la MRC de Coaticook, cela est en train de devenir un problème assez grave.

Ainsi, un groupe de travail, auquel participe le maire de Coaticook, André Langevin, a récemment été mis en place, afin de faire migrer davantage de gens vers cette MRC. Notons aussi que le directeur général du Centre local de développement de la MRC de Coaticook, André Arcand, siège sur ce comité.

Toutefois, les solutions que tenteront d'élaborer

les membres de ce nouveau comité n'auront normalement que des effets à moyen et long termes. «Un laps de temps qui ne me convient évidemment pas, constate Marc Roy. Moi, le problème, c'est maintenant que je le vis.»

Vu la situation, dans le secteur de ses cinq usines, l'entrepreneur à la tête du Groupe Cabico a depuis longtemps abandonné l'idée de mettre la main sur des travailleurs d'usine spécialisés dans la fabrication d'armoires de cuisine. «Je veux d'abord et avant tout des personnes intéressées à travailler. Et qui savent au moins se servir d'un gallon à mesurer impérial», lance-t-il.

Lors de l'embauche de ses 75 nouveaux employés, l'entrepreneur n'aura pas eu un grand choix. Il n'aura eu en main qu'environ 90 curriculum vitae d'intéressés. Malgré cela, il se dit satisfait des personnes qu'il a engagé. «Ils se présentent chaque jour au boulot», confie-t-il.

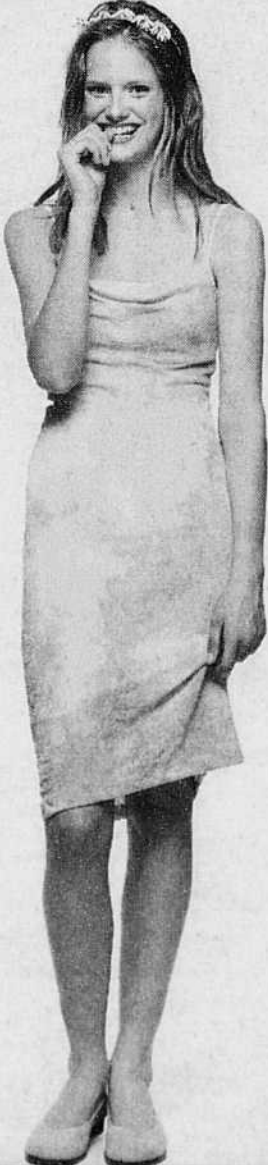
Ces nouveaux-venus viennent à peine d'un peu prendre le rythme de production, de ses entreprises, que son personnel devra encore s'appliquer à en former d'autres.

Photo La Tribune, Jean-François Gagnon

«Vite. Ça urgent!» Le Groupe Cabico a besoin de 75 nouveaux travailleurs d'usine. On voit, à gauche de la photo, Marc Roy, propriétaire de ce groupe, avec deux nouveaux membres du personnel de ses cinq usines, Nicolas Choquette et Vincent Philippon.

LA ROBE VOILE BATIK STRETCH 45,00

Couleurs pastel et poudreuses, rose, gris cendré ou bleu ciel d'été pour twik princesse des temps modernes dans sa robe encolure dégagée drapée, fines bretelles. Voile transparent superposé à un jupon ton sur ton. P.m.g.



LA MINI JUPE CARGO 29,95

Incontournable cet été, la mini en toile de coton, poches plaquées à rabat et soufflet. À choisir en kaki, ciment, sable, olive, marine. 3 à 13.



twik
MODE JUNIOR BRANCHÉE SUR
TOUS LES GRANDS AXES.
TWIK CITOYENNE DU MONDE.
ESPRIT INTERACTIF MARQUANT
DÉJÀ LE CAP DE L'AN 2000



LE FICHU TRIANGLE VICHY

9,99
Hippie chic, c'est la fine pointe pour twik, le petit foulard carreaux vichy rose bonbon ou fleurs liberty en tons de bleu avec bordure ruban. Rég. 12,00*

la maison
simons

Elle se frotte à un mastodonte et rebondit devant un second

Une Ontarienne a trouvé la mort instantanément hier après-midi sur la route 108 entre Lingwick et Stornoway

Claude PLANTE
Sainte-Marguerite-de-Lingwick

Une automobiliste ontarienne est morte après avoir frappé deux camions semi-remorques, hier après-midi, sur la route 108 entre Sainte-Marguerite-de-Lingwick et Stornoway.

L'accident, le deuxième à mettre en scène ce type de véhicule lourd cette semaine dans la région, est survenu sur un tronçon droit et sans pente prononcée. Seul un des deux conducteurs de fardier a été blessé, mais que très légèrement.

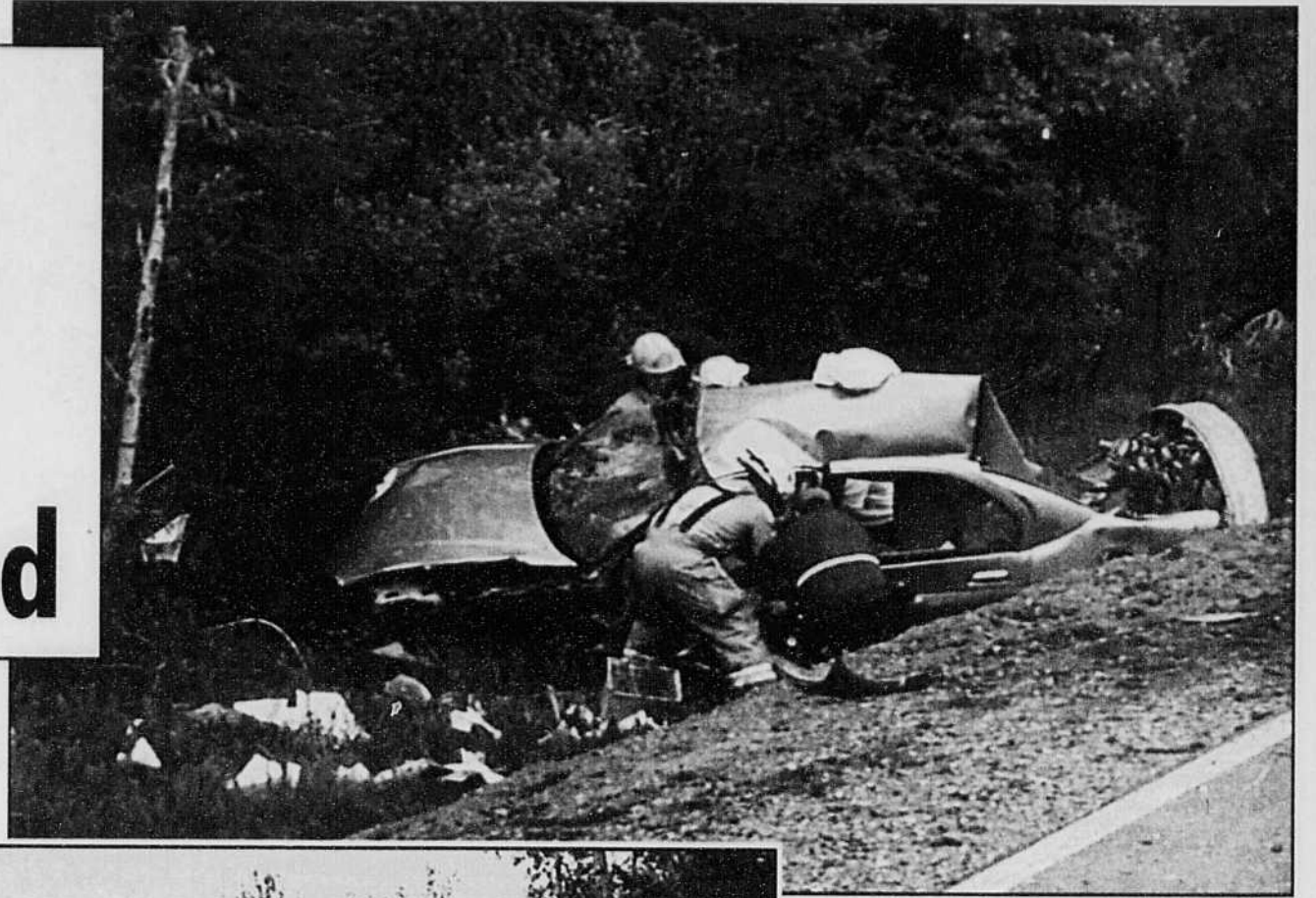
Selon ce qui a été possible d'apprendre sur place, l'impact a eu lieu vers 13h05. Les premières constatations montrent que la conductrice, Catherine Worthington, 41 ans, d'Erin, en Ontario, roulait vers Stornoway.

Pour on ne sait quelle raison elle aurait heurté le premier camion se dirigeant lui vers Sainte-Marguerite. D'après les dommages subis à ce camion transportant des panneaux de bois, la voiture de la victime l'aurait heurté vis à vis les roues arrière.

L'impact a fait totalement perdre le contrôle à la dame qui s'est malheureusement retrouvée devant un autre camion roulant lui aussi vers Sainte-Marguerite. Son conducteur a tenté de freiner, montrent les traces sur la chaussée, mais en vain.

Le mastodonte a embouti la voiture de la conductrice et s'est écrasé dans le fossé à sa droite. L'auto de la victime a aussi fini sa course dans ce même fossé, à quelques mètres de ce camion transportant des planches de bois.

On a dépêché sur place des ambulances, des véhicules de la Sûreté du Québec (de la MRC du Granit) et des pompiers. Le conducteur du deuxième camion a été transporté à l'hôpital, mais par simple mesure pré-



En arrivant sur les lieux de l'accident d'hier après-midi, non loin de Sainte-Marguerite-de-Lingwick, les secouristes n'ont plus que constater le décès de la conductrice de la voiture (à dr.) frappée de plein fouet par un camion-remorque rempli de bois.

Des ambulanciers et des pompiers (photo du haut) se sont affairés à sortir le corps de la dame décédée sur le coup après l'impact survenu sur la route 108.

ventive. Il se plaignait de quelques courbatures, semble-t-il.

«Ce n'est pas ma faute!»

Selon les informations obtenues, ce dernier était très nerveux en sortant de son véhicule dans les instants qui ont suivi l'impact. «Ce n'est pas de ma faute, ce n'est pas de ma faute!», aurait-il lancé en sortant de sa cabine, pour expliquer qu'il n'a pu éviter la voiture.

Des gens voulant prêter main forte, auraient tenté de prendre le pouls de la victime, mais il était trop tard. Le corps de la conductrice aurait été passablement décapité.

Une équipe du ministère des Transports, affectée dans ce secteur, s'est pointée sur place parmi les premiers arrivants. Il n'a pas été toutefois possible de recueillir leurs observations.

On a demandé à un expert en reconstitution de scène d'accident de la Sûreté du Québec de tenter de clarifier les circonstances de l'accident. Les traces de l'impact montrent que le choc a été assez violent.

Selon Serge Dubord, porte-parole de la SQ, les conducteurs des camions impliqués ne semblent pas en faute à première vue, n'ayant vraisemblablement pu éviter l'impact.

Mardi dernier, un homme de 73 ans a perdu la vie quand un véhicule lourd a embouti une voiture non loin de Weedon.

Tout cela arrive à quelques jours du dévoilement d'un programme conjoint de sensibilisation de la sécurité sur les routes dans ce secteur de la MRC du Granit.

Pour revenir à la victime, on a pu apprendre qu'elle était représentante d'une compagnie ontarienne. Elle devait coucher hier soir chez des amis dans la grande région de Sherbrooke.

Un père écope deux ans pour avoir brutalisé son bébé

Sherbrooke

Pour des voies de fait sur son bébé qui a subi une fracture du crâne à l'âge de 15 jours et une fracture à un bras à l'âge de 25 jours, un père de 26 ans a écopé de peines totalisant deux ans de pénitencier.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu avait admis sa culpabilité pour ces deux crimes remontant aux 27 février et 8 mars 1996, à Rock Forest.

L'enfant demeurant maintenant dans une famille d'accueil ne présente pas de séquelle physique et se développe bien, selon le rapport présentiel.

Le tribunal avait fait une revue de la jurisprudence en première instance et en appel pour des cas comparables au pays avant d'en arriver à cette sentence.

L'accusé a depuis ces incidents demandé de l'aide et s'est engagé dans une thérapie.

Le juge Côté l'a condamné à une peine de 18 mois pour le premier épisode et à six mois consécutifs pour le second.

La preuve a révélé qu'on avait attendu deux jours après le premier incident pour consulter une clinique au sujet d'un malaise du bébé et le médecin a décelé une fracture du crâne.

On avait alors expliqué que le père avait échappé l'enfant en lui donnant son bain et que ce dernier s'était frappé sur le bord de la baignoire.

Le bébé a été ramené à la maison le 5 mars suivant et conduit à l'hôpital trois jours plus tard pour une fracture au bras gauche.

On a rapporté que la grand-mère tenant le bébé dans ses bras était tombée en s'accrochant dans une chaise berçante.

Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on a admis que le père avait fait une chute avec l'enfant en s'enfargeant.

Le procureur Hélène Fabi avait représenté que la dé-

attention était nécessaire pour le prévenu ayant un antécédent de voies de fait en 1995 pour cette affaire qu'elle trouvait atroce.

Me Joël Bourassa n'a pas minimisé ces événements déplorables mais a plaidé que son client, démuné et malade, a demandé de l'aide l'été passé auprès de spécialistes.

La Direction de la protection de la

jeunesse a placé l'enfant dans une famille d'accueil à la suite de ces signalements et les parents peuvent maintenant avoir des visites supervisées avec lui.

Le juge Côté a mentionné que la détention s'imposait dans ce cas-ci pour démontrer la réprobation sociale générale et individuelle à l'égard d'une victime on ne peut plus sans défense.



Pierre-Paul Bourassa (à gauche) et Robert Morin (à droite), inculpés d'agression sexuelle en complicité sur une femme de 29 ans le 26 mars, ont assisté à la brève audience d'hier pour fixer la date du début de l'enquête préliminaire, comme l'exige la loi.

Morin et Bourassa inculpés d'agression sexuelle

Le tribunal fixe le début de l'enquête préliminaire au 30 août

Sherbrooke

L'enquête préliminaire de Robert Morin et Pierre-Paul Bourassa, inculpés d'agression sexuelle en complicité sur une femme de 29 ans le 26 mars, débutera le 30 août.

Cette date a été fixée hier par Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Les journées du 31 août et du 1er septembre ont été réservées aussi pour la continuation de cette procédure.

L'enquête préliminaire de l'homme d'affaires Morin et du policier Bourassa suspendu de son poste sans solde a été reportée à cette date à la suite de discussions entre le procureur Madeleine Giauque et les défenseurs Michel Dussault et Myriam Lachance, qui représentait son associé Conrad Chapdelaine.

Résultats d'expertises

La défense attend les résultats d'expertises scientifiques qui ne seront pas disponibles avant au moins huit semaines avant de pouvoir procéder.

La fixation de l'enquête était aussi tributaire de l'agenda des parties déjà retenues dans d'autres causes.

Morin et Bourassa, qui avaient recouvré leur liberté provisoire sous conditions, ont assisté à la brève audience d'hier comme l'exige la loi.

Le tribunal a également retenu la date du 8 septembre au cas où les trois jours choisis ne soient pas suffisants.

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 99-05-19	GAGNANTS	LOTS
2 5 18 36 37 47		6/6 1	1 883 748,80 \$
		5/6+ 7	80 732,10 \$
		5/6 198	2 283,30 \$
		4/6 12 128	71,40 \$
		3/6 225 401	10,00 \$
Numéro complémentaire: 13		Ventes totales: 13 381 128,00 \$	Prochain gros lot (appr.): 2 200 000,00 \$
49	Tirage du 99-05-19	GAGNANTS	LOTS
1 16 18 43 48 49		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 17	500,00 \$
		4/6 937	50,00 \$
		3/6 20 003	5,00 \$
		BONI 86	1 162,79 \$
Numéro complémentaire: 21		Ventes totales: 658 500,00 \$	
Panço	Tirage du 99-05-20	Quinté	Tirage du 99-05-20
2 4 5 7 12		3 4	
16 20 33 36 37		274 5745	
43 44 45 50 52			
53 57 60 65 69			
Extra	Tirage du 99-05-19	Extra	Tirage du 99-05-20
NUMÉRO: 877080		NUMÉRO: 041358	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'annonce des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

«10 gagnants par semaine!»

BINGO Spectacle

G 71 B 17

Soyez parmi les 80 couples qui assisteront au spectacle de Mario Jean ou de Lise Dion au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke!

1er marathon - carte complète
Utilisez la carte violette distribuée dans le Télé-Plus du 15 mai

VOICI LES NUMÉROS DU BINGO SPECTACLE D'AUJOURD'HUI:

Nous avons 10 gagnants de ce premier marathon. Prochain marathon demain avec la carte lime.

Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Le CRD distribue près de 500 000 \$ à dix projets

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Si une part importante du gâteau est allée en appui au projet d'implantation du CDTI, le Centre de développement des technologies de l'information, qui gobe le cinquième de l'enveloppe disponible, neuf autres projets estriens ont reçu une aide financière du Fonds de développement régional (FDR), hier soir, dans le cadre d'une réunion du conseil d'administration du CRD-Estrie.

Ce sont en effet dix projets et une somme globale de 490 000 \$ que les membres du conseil d'administration du CRD-Estrie ont autorisé, hier soir, alors qu'ils avaient à choisir parmi les 33 projets soumis par des promoteurs estriens.

L'exercice de satisfaire tout le monde était impossible puisque les 33 projets auraient commandé une facture de 3,3 millions \$ au lieu des 490 000 \$ disponibles.

Grâce à ses huit commissions, le CRD-Estrie a pu prioriser des projets. Et c'est ainsi que la commission de l'innovation, de la création et du développement technologique a demandé que soit consacré la somme de 100 000 \$ au futur CDTI. La région, a-t-on expliqué, doit démontrer concrètement et en espèces sonnantes et trébuchantes son entier appui à ce projet qui devrait créer plus de 300 emplois spécialisés dans l'ex-marché des Grandes-Fourches.

La commission de la main-d'oeuvre et de la formation professionnelle et technique a pour sa part défendu le projet de création de la Maison familiale rurale, à Lambton. Les 85 000 \$ devraient permettre la réalisation de cette école de formation où des jeunes pourraient compléter des études secondaires en internat et, par des stages chez des producteurs agro-forestiers de la région, décrocher en même temps un diplôme d'études professionnelles.

Cette Maison familiale rurale s'inspire d'un concept français jusqu'à maintenant inconnu en Amérique du Nord.

La commission des affaires internationales a priorisé de son côté l'aide au projet de Futuraria, l'événement qui doit se tenir en Estrie en juin 2000 et qui réunira des gens d'affaires européens et d'ici. Une somme de 60 000 \$ a été accordée à ce projet.

À la recommandation de la commission des ressources naturelles, le CRD-Estrie a accordé 40 000 \$ aux promoteurs d'un projet de promotion de la gastronomie estrienne. Piloté par le Centre Vingt-Quatre Juin, ce projet devrait se traduire notamment par la publication d'un livre de recettes gastronomiques estriennes.

La commission du développement industriel a quant à elle priorisé le projet de développement concerté de l'aéroport régional pour lequel on consacra une somme de 15 500 \$.

La commission de la culture, des loisirs et du tourisme a donné la priorité au projet de l'Atelier de taille du granit qui s'ajoutera à la Maison du granit. Une somme de 25 000 \$ lui a été réservée.

De son côté, la commission du développement social a demandé qu'une somme de 40 000 \$ soit accordée au Théâtre des Petites lanternes, de Sherbrooke, une troupe qui veut être au service du développement social en favorisant la réflexion sur des thèmes sociaux comme l'exclusion et la pauvreté.

Enfin, la commission de l'environnement a demandé une somme de 50 000 \$ pour le projet d'Écologie touristique économique qui devrait, notamment, établir un bilan de santé des plans d'eau de la région.

Le tableau se complète finalement par l'aide financière à deux projets qui n'avaient pas obtenu la première place mais qui ont retenu l'attention pour leur mérite. Ainsi, une somme de 60 000 \$ a été accordée au projet de Bureau de film de l'Estrie, un projet de recensement des sites historiques ou pittoresques de la région qui pourraient servir de décor pour des films. Par ailleurs, une somme de 14 500 \$ a été réservée pour le Réseau jeunesse d'information qui reliera 23 maisons de jeunes.



À l'occasion du premier gala de remise des Prix de l'exemple organisé par la Fondation Centre de réadaptation Estrie, cinq entreprises de la région ont été honorées pour leur implication dans le mieux-être des personnes handicapées. Diane Gingras, vice-présidente directrice générale d'Oxube Médical, Aline Landry, directrice du bureau des services fiscaux de Revenu Canada à Sherbrooke, Claude Métras, président d'honneur, Bernard J. Hamel, président de BHM Médical de Magog, Michelle Boulet, représentante de Mario Ouellette, président de Physipro, ainsi que Jean Pelchat, propriétaire du Provigo Pelchat de Magog ont reçu l'un des cinq Prix de l'exemple hier lors d'un 5 à 7 au Salon Mc Greer Hall de l'Université Bishop's.

Gala des Prix de l'exemple

Pour le mieux-être des personnes handicapées

Catherine SCHLAGER

Lennoxville

C'est un gala placé sous le signe du mieux-être des personnes handicapées qui s'est déroulé hier soir au Salon Mc Greer Hall de l'Université Bishop's à Lennoxville.

Sous la présidence d'honneur de Claude Métras, attaché au service des relations publiques pour la firme Raymond Chabot Grandt Thornton, ce premier gala des Prix de l'exemple visait à récompenser les entreprises ainsi que les organismes gouvernementaux s'étant impliqués dans le développement des produits et services destinés aux personnes handicapées.

Cinq prix de l'exemple ont été remis par le président d'honneur, M. Métras, ainsi que par Julie Cournoyer, athlète bien connue dans le domaine du cyclisme pour handicapés, dans les catégories réalisations, soutien aux personnes dans l'entreprise ainsi qu'engagement dans la communauté.

«Rien ne s'accomplit seul et la participation de chacun s'avère nécessaire pour offrir un monde meilleur à ces personnes présentant une déficience», a mentionné M. Métras, avant de procéder à la remise des prix d'excellence.

Des prix bien mérités

Dans la catégorie Réalisations, trois entreprises ont été honorées. D'abord, BHM Médical de Magog, fondé en 1991 et propriété de Bernard J. Hamel, Christian Degrâce et Martin Faucher, jouit d'une reconnaissance internationale pour ses leviers au sol et sur rails. De plus, on a souligné l'excellent travail accompli dans la conception d'une gamme d'appareils et d'accessoires pour les personnes présentant un handicap.

Pour son innovation constante, la formation qu'elle dispense et l'information qu'elle offre à ses clients depuis plus de dix ans, l'entreprise Oxube Médical a aussi été récompensée par un prix de l'exemple. Diane Gingras, vice-présidente directrice générale de l'établissement, également connue pour son engagement dans l'organisme JÉVI, est venue chercher le canard de bois qui tenait lieu de trophée.

En tenant compte du fait que chaque personne est unique et, par conséquent, que chaque fauteuil roulant doit l'être, l'entreprise Physipro, propriété de Mario Ouellette et spécialisée dans la conception et la fabrication de fauteuils roulants, a reçu le troisième prix Reconnaissance.

Dans la catégorie Soutien aux personnes dans l'entreprise, Revenu Canada a été récompensé pour son implication en terme d'intégration professionnelle. «Par le respect, l'écoute, l'ouverture d'esprit et les actions concrètes menées afin d'offrir à ses employés des conditions de travail sécuritaires, Revenu Canada mérite une bonne main d'applaudissements», a mentionné l'athlète Julie Cournoyer lorsqu'elle a présenté le prix.

Le trophée remis dans la catégorie Engagement dans la communauté a été décerné au Provigo Pelchat de Magog, propriété de l'homme d'affaires bien connu Jean Pelchat. Par son sens de l'écoute, de l'entraide, du respect et de la solidarité, cet entrepreneur a su offrir aux personnes handicapées de la région de Magog un supermarché où le magasinage devient aisé.

À la fin de ce 5 à 7 réunissant plusieurs gens du monde politique tels que Serge Cardin, Jean-François Rouleau, Michel Carrier et Marie Malavoy, on a rendu un hommage bien spécial à Claude Métras pour sa contribution manifeste au premier gala des Prix de l'exemple.

À cet effet, la directrice générale du Centre de réadaptation Estrie, Mme Lucie Dumas, y est allée de quelques paroles afin de souligner son appréciation. «Exemple est le bon mot pour dé-

crire votre engagement en faveur de la cause des personnes handicapées. Vous avez mené cette activité de main de maître et je ne saurais assez vous en remercier.»

Les Prix de l'exemple ont été instaurés par la Fondation Centre de réadaptation Estrie qui demeure active dans la région depuis près de 15 ans. Celle-ci accompagne des milliers de personnes vivant des situations de handicap tout au cours de leur réadaptation.

SUPER VENTE WESTERN



20% de rabais
Boutique Western
1688, rue Queen, Lennoxville
564-1948

ERRATA

Les erreurs suivantes se sont glissées dans le cahier d'annonces intitulé «Superaubaines hebdomadaires».

PAGE 9 : Réchaud au propane (85-1109-6). Le cahier devrait indiquer : marmite vendue séparément.

PAGE 35 : Article 9. Couronne de moteur (15-5000X). Le cahier indique : ch. 35,99. Il devrait indiquer : ch. 35,99-139,99.

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DES INCONVENIENTS QUE CECI PEUT VOUS CAUSER.
Cnote-320/99 Cahiers d'annonces français et bilingues 58946

VENTE DU MANUFACTURIER

SUPER VENTE
DÈS
AUJOURD'HUI
10 H

H.H. BROWN

RICHMOND

AU-DELÀ DE 4 000 P² DE SPÉCIAUX

SOFT SPOTS®

«UN CONFORT PERMANENT»

à partir de **25\$**



20 modèles
5 couleurs



PROSPECTOR

RABAIS
JUSQU'À **60%**
DU PRIX DÉTAIL SUGGÉRÉ

Souliers • Bottes • Sandales



GRANDE VARIÉTÉ de pointures et couleurs

BOTTES WESTERN

Hommes et femmes
à partir de **50\$**



BOTTINES
avec bout d'acier
«OXFORDS»

À PARTIR DE **30\$**

• BOTTES 6"

À PARTIR DE **35\$**

• BOTTES WESTERN DE TRAVAIL

À PARTIR DE **55\$**

Tous les produits en vente sont des modèles de fin de ligne ou encore avec de légères imperfections

À DES **PRIX JAMAIS VUS**

VENTE DU MANUFACTURIER

PREND FIN LE 6 JUIN '99
premier arrivé premier servi



H.H. BROWN

AU site de l'Exposition agricole de Richmond

128, route 143, RICHMOND

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi et merc. : 10 h à 17 h
Jeudi et Vendredi : 10 h à 21 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h

L'ÉVÉNEMENT « LAISSEZ-VOUS CONDUIRE JUSQU'À L'ÉTÉ »

CHRYSLER

C'est l'occasion plus que jamais de rouler à bord d'une nouvelle Chrysler. Pour une période de temps limitée, vous obtiendrez des rabais épatants sur cette gamme de modèles. Hâtez-vous, cet événement spécial d'été se termine le 30 juin 1999. Voyez votre concessionnaire Chrysler dès aujourd'hui.



CHRYSLER 300M 1999

399\$⁺
par mois

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 5 100 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium à haut rendement de 3,5 litres, 24 soupapes, soit le plus puissant de sa catégorie
- Transmission automatique • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et téléverrouillage électriques • Système antipatinage • Radio-cassette AM/FM stéréo Infinity avec lecteur de CD et 9 haut-parleurs • Sièges avant à commande électrique



CHRYSLER CONCORDE LX 1999

339\$⁺
par mois

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 210 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch
- Transmission automatique • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et téléverrouillage électriques
- Siège du conducteur à commande électrique

319\$⁺
par mois

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 999 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques



CHRYSLER INTREPID 1999

283\$⁺
par mois

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 350 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.

- Moteur de 2,4 litres, DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques



CHRYSLER CIRRUS LX 1999

219\$⁺
par mois

Location, terme de 48 mois.
Comptant initial de 2 200 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.
Aucun dépôt de sécurité.

- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch
- Transmission automatique • Climatiseur
- Radio-cassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur



Photo à titre indicatif seulement

CHRYSLER NEON 2000 LE

Mensualité	Comptant
219\$**	2 200\$
239\$**	1 320\$
269\$**	0\$
17 986\$⁺	
<i>Transport et préparation inclus.</i>	
4,8 %[†]	
<i>d'intérêt jusqu'à 60 mois</i>	

CHRYSLER



le génie exprimé avec passion

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



* Tarifs mensuels établis d'après la Concorde 1999 2.2C, l'Intrepid 1999 2.2C, le Cirrus 1999 2.4E et la 300M 1999 2.8M. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 c le km, jusqu'à épuisement des stocks. ** Tarif mensuel établi sur la base de la Neon 2000 2.0. Le premier versement sera exigé. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8 c le km. Le concessionnaire peut avoir à commander. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consignée au concessionnaire. Comptant initial ou échange équivalent, immatriculation, assurances et taxes en sus. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. † Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consignée au concessionnaire. ‡ Taux de financement de 4,8 % à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Neon 2000. Le financement exclut l'immatriculation, les assurances et les taxes. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/loyer à prix moindre. Voir le concessionnaire pour tous les détails. † Selon les données disponibles sur les modèles 1998 concurrents.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



Opinions

EDITORIAL

Pas simple cette guerre!



Dany GRONDIN

Si les autorités de l'Alliance atlantique s'attendaient à une offensive enfantine en s'en prenant à la République fédérale de Yougoslavie à la fin du mois de mars dernier, elles auront vite déchanté. Du moins, le devraient-elles, si ce n'est pas déjà le cas. La situation là-bas est encore terriblement difficile au point où l'on vient à se demander sérieusement si la paix pourra être reconstruite dans ce coin du monde et ce, même si le processus diplomatique semble vouloir reprendre de la vigueur.

Non seulement l'OTAN a-t-elle commis des bévues importantes sur le terrain, tuant par le fait même de nombreux civils qui auraient dû être épargnés - le hasard est-il réellement à blâmer ou la guerre a-t-elle dans certains cas choisi ses victimes -, mais encore est-elle en train de casser en mille miettes ce qui «vivait» encore jusqu'ici: un consensus sur l'urgence de régler cette situation désastreuse.

La Russie et la Chine ne se sont jamais cachées et ont toujours clamé ouvertement leur désapprobation quant aux agissements de l'OTAN. Même que c'est un peu pour cette raison que les autorités de l'Atlantique Nord ont décidé d'agir illégalement plutôt que de prendre le risque de se voir refuser l'appui du Conseil de sécurité des Nations Unies grâce entre autres au droit de veto de la Chine.

Bien que tendue, la situation à cette époque du conflit était encore gérable. La Chine et la Russie étaient peut-être mécontentes, mais elles n'intervenaient pas directement, si ce n'est comme la Russie pour faire avancer le dossier et présenter un éventuel projet de paix dans les Balkans.

Une des «erreurs» importantes de l'OTAN dans le bombardement de l'ambassade chinoise, il y a quelques semaines, est venue compliquer considérablement un dossier déjà très complexe.

Déjà fortement opposée au départ à une offensive militaire contre Milosevic, la Chine ne rit plus en ce moment et considère même par ailleurs que l'OTAN n'a pas fait erreur en bombardant son ambassade, mais qu'elle a tout simplement atteint la cible visée, ce qui n'est pas faux puisque l'édifice abritant l'ambassade chinoise était bel et bien visé. Pas l'ambassade chinoise, mais l'édifice.

Comme on ne connaît que très succinctement les faits, il est donc impossible de déterminer avec certitude qui dit vrai. La Chine est peut-être paranoïaque, c'est vrai, mais l'OTAN, quoi qu'en disent ses dirigeants, est loin d'être blanche comme neige. Peut-on vraiment se tromper à ce point? Cela reste à voir.

Le Pentagone et la CIA ne sont-ils pas reconnus à travers le monde pour leur souci du détail? Les Américains ne se targuent-ils pas de tout connaître sur tout le monde? Et que dire de nos (vous comprendrez ici que le nous tient pour l'OTAN, le

Canada ne pourrait pas soutenir la comparaison bien longtemps) équipements militaires ultra-sophistiqués?

L'art de se mettre les pieds dans les plats. Si les alliés de l'Atlantique Nord avaient davantage misé sur une solution diplomatique, avant de songer à imposer leurs vues par la force, nous n'en serions pas dans une situation semblable. Tout le monde peut convenir qu'il fallait agir pour arrêter Milosevic dans ses plans d'épuration ethnique, mais l'utilisation de la force ne semble pas avoir produit les résultats escomptés. Loin de là.

Milosevic n'a pratiquement pas bronché, sauf peut-être dans les derniers jours. Certes, ses militaires quittent lentement le Kosovo depuis quelques jours, mais est-ce vraiment par preuve de bonne volonté ou tout simplement parce que cette province serbe a été vidée des Albanais qui l'habitaient en majorité?

Pourtant, signe de bonne volonté ou non de la part du président serbe, il faudra agir rapidement pour trouver enfin une solution pacifique au conflit. Les manifestations anti-américaines à Pékin, tout comme le fait que le gouvernement chinois refuse même d'entendre les nombreuses tentatives d'excuses du président Clinton, laissent planer au-dessus de nos têtes un sombre nuage qu'il vaut mieux dissiper dans les plus brefs délais. Histoire que tout rentre enfin dans l'ordre et que les Balkans cessent de retenir leur souffle dans l'attente d'une catastrophe encore plus grande.

RÉPLIQUE

Pas de leçon à donner

L'éditorial de Michel Morin du 19 mai 1999 est écrit de façon volontairement ambiguë et mesquine. Son texte est animé d'arguments creux et fallacieux qui ne tiennent pas la route. Il a écrit son papier de façon à faire passer subtilement le message que les intérêts de la coalition sont contraires à ceux de la population du Québec. La réalité est toute autre. Le mensonge Hertel-des-Cantons est symptôme d'un malaise très profond qui existe au Québec en ce moment. Loin de se moquer du reste de la population et des institutions démocratiques, la coalition se bat justement pour faire respecter nos institutions, nos lois et ceci, dans l'intérêt de tous.

Il est essentiel de faire le lien entre l'acceptation par décret du plan quinquennal d'Hydro-Québec (durant la crise du verglas), l'émasculature de la Régie de l'énergie et le passage, sous de faux prétextes, de lignes à haute tension destinées à l'exportation. Ni le gouvernement, ni les dirigeants d'Hydro-Québec ne sont capables de justifier le bien-fondé et de démontrer la rentabilité des projets mis à l'avant.

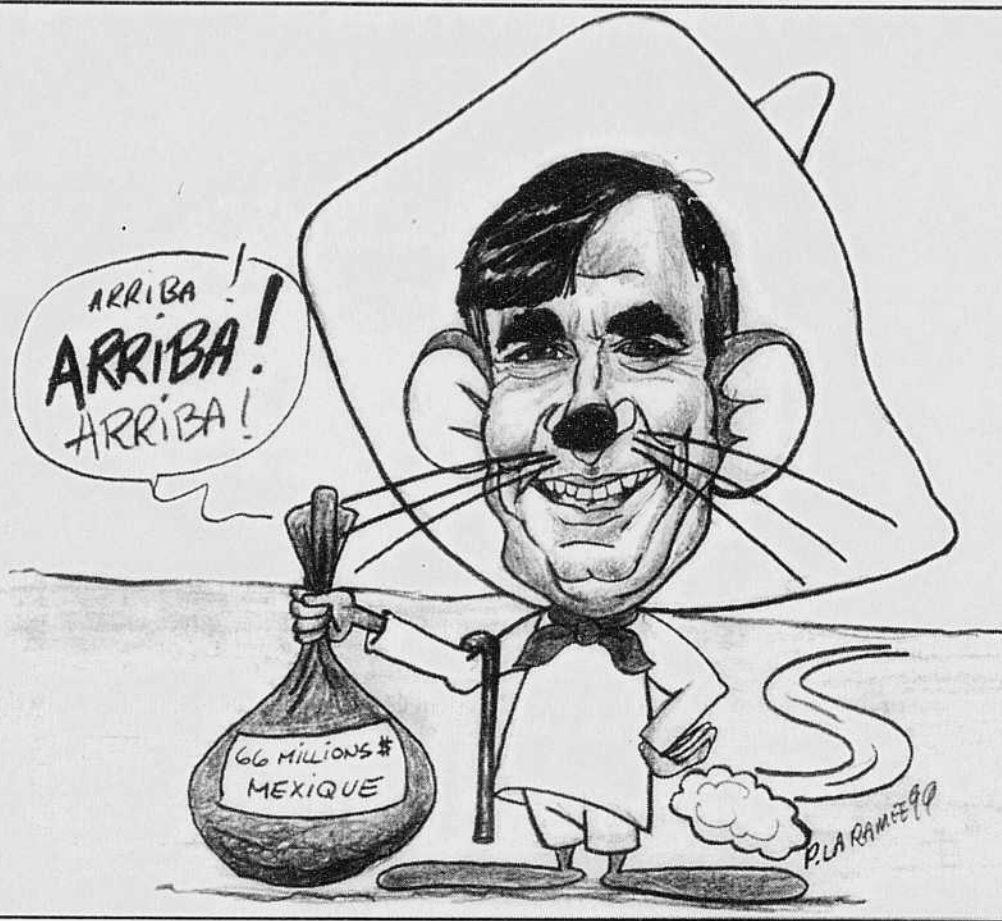
La ligne de pensée néo-libérale ainsi que la foi dans le dogme de la globalisation qui anime nos dirigeants actuels et dont M. Morin semble être un adepte, ne présage rien de bon pour la qualité de vie du citoyen ordinaire, son environnement, ses droits... M. Morin voudrait que l'on fasse semblant que les manoeuvres du gouverne-

ment font parti du processus démocratique.

La coalition n'avait rien à gagner de participer à de fausses consultations. Le gouvernement, par celles-ci, veut faire croire qu'il respecte le jugement Rousseau. Or il n'en est rien. La juge a ordonné l'arrêt des travaux jusqu'à ce qu'il y ait autorisation et approbation régulière du projet à l'égard des diverses lois s'y appliquant. C'est-à-dire de suivre le processus normal prévu pour de tels projets, ce qui comporte nécessairement de vraies audiences publiques qui pourraient évaluer le bien-fondé de l'ensemble du projet. Le gouvernement s'apprête plutôt à passer une loi spéciale, des plus abusives, destinée à légaliser un processus vicié et un projet jugé illégal. Malheureusement, cette façon de faire du gouvernement Bouchard est devenue monnaie courante.

En terminant, je voudrais vous dire M. Morin que les actions entreprises par la coalition des citoyens ne sont pas des plaisanteries. Nous nous défendons du mieux que nous pouvons avec les moyens que nous avons. Les membres de la coalition ont dû sacrifier de leur vie familiale, personnelle et professionnelle afin de poursuivre cette lutte pour la vérité. Les membres de la coalition n'ont pas de leçon à recevoir de votre part en ce qui a trait à leur sens du devoir.

Robert Beaulieu
Melbourne



GALLUP

L'armée obtient la cote

Dernièrement, la firme Gallup de Toronto menait auprès de la population canadienne son sondage annuel sur le niveau de respect et de confiance de nos compatriotes envers différents institutions et organismes du pays. Cette année, il appert que les Canadiens ont pour les Forces armées un haut niveau de respect et de confiance alors que 58% des personnes interrogées ont une très grande ou une grande confiance en l'armée canadienne.

Il va sans dire que le niveau de res-

pect et de confiance pour les écoles publiques, la Cour suprême et les églises tourne lui aussi autour de 50%. C'est cependant la première fois dans l'histoire de ce sondage que les écoles sont détrônées du premier rang.

Cinq institutions canadiennes reçoivent quant à elles un taux de respect et de confiance se situant entre 30% et 40%. On retrouve ainsi dans l'ordre, les journaux (40%), les banques (37%), les gouvernements provinciaux (33%), le gouvernement fédéral et les grandes cor-

porations (30%).

Les syndicats récoltent 25%, tandis que la Chambre des Communes n'obtient que 22%. Notons que le niveau de respect et de confiance des Canadiens envers les partis politiques demeure au bas de l'échelle des 12 institutions testées par le sondage avec un mince 11%.

Cette enquête a été réalisée entre les 12 et 18 avril derniers auprès de 1005 répondants de 18 ans et plus. Compte tenu de la taille de cet échantillon, la marge d'erreur est de 3,1%, 19 fois sur 20.

DOCUMENT

Fusion: qu'arrivera-t-il des citoyens de Cleveland?

Notre conseil municipal, sous la gouverne de M. Gerald Badger, nous invite à voter par référendum sur un projet de fusion entre Melbourne, Richmond et Cleveland.

Dans le document officiel publié, il y a trois points: les taxes, les subventions et les pénalités. Ce qui ressort particulièrement c'est la baisse de taxes proposé pour les citoyens de Cleveland. Cette baisse de taxes est basée sur un calcul hypothétique, sur une offre alléchante de subventions que M. Badger rejetait en ces termes dans son mémoire.

Quant aux pénalités, le discours de Mme Harel (ministre des Affaires municipales) prononcé devant les élus municipaux apporte un éclairage nouveau. Les 728 petites communautés dispersées sur le territoire québécois et éloignées les unes des autres sont cependant «hors de danger», elles servent justement à peupler le territoire. Les citoyens y ont un sentiment d'appartenance particulier (J de M 99-05-09).

La volonté politique de Québec de fusionner par la force est de moins en moins à l'ordre du jour. Il y a deux ans, les fusions se faisaient sous la menace, aujourd'hui, Madame Harel parle plutôt de fusion naturelle - village, paroisse -. Dans son mémoire, M. Badger écrit:

«Présentement, nous pouvons prétendre avoir une bonne qualité de services. L'effort fiscal de nos contribuables est raisonnable, dû à une saine administration et une gestion remarquable, orienté sur l'équité. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'un regroupement forcé, selon la cote de consolidation des communautés locales, provoquerait pour nos contribuables une disparité injustifiable. Notre appartenance et nos racines à la municipalité du Canton de Cleveland, ne nous empêchent d'aucune façon d'unir avec les autres communautés qui nous entourent, nos équipements, nos expertises, en un mot toutes nos ressources et ce, à des coûts moindres, que nous pouvons contrôler. Il faut préserver l'aspect spécifique de notre

canton... sa ruralité, son autonomie.»

Une étude réalisée par INRS-Urbanisation et dévoilée par le ministère des Affaires municipales parle de l'échec des livres blanc et vert de 1978 et 1995 qui rend inopportun aujourd'hui un scénario qui s'appuierait sur une campagne vigoureuse de fusions municipales... (La Presse 99-05-08).

Le regroupement spontané de quelques citoyens, qui ont posé des questions, dans un exercice démocratique, a suscité des réactions très négatives de certains citoyens, c'est malheureux. Nous ne sommes pas contre une fusion négociée et équitable, nous sommes contre le projet tel que présenté.

Avant même les réunions du 13, 14 et 20 avril 99, les journaux laissaient entendre que les trois conseils municipaux étaient favorables au projet. Comment expliquer alors la division au sein de notre conseil?

Les questions posées par les citoyens sur le dossier de la police ont provoqué un état de panique chez nos

trois maires. La modification proposée et votée à la hâte démontre clairement à quel point ces gens improvisent. Il est aussi inquiétant de constater l'indifférence et la légèreté avec laquelle certains de nos élus ont répondu à des citoyens qui ne faisaient qu'exercer un droit démocratique.

M. Marc-André Martel affirme que sa municipalité a été courtisée par le canton de Cleveland et qu'en bout de ligne, Richmond fait beaucoup de concessions dans ce projet. Nous pouvons affirmer et démontrer que les taxes augmenteront pour les citoyens de Cleveland et qu'elles baisseront substantiellement pour Richmond et Melbourne. M. Martel ajoute que sa municipalité a grandement besoin de terrains résidentiels pour attirer les investisseurs. Dans ce contexte, où sont ces terrains? Les faveurs viennent-elles de Richmond ou Cleveland? Le projet tel que présenté offre-t-il vraiment des avantages les payeurs de taxes de Cleveland.

M. Badger, dans son mémoire, ne

parle-t-il pas d'autonomie, d'indépendance et de ruralité?

Dans la structure du nouveau conseil, il est convenu que Cleveland sera minoritaire. Qu'advient-il de notre autonomie, de notre indépendance et de notre ruralité?

Le projet tel que présenté, découle de la volonté du gouvernement d'il y a deux ans. La conjoncture actuelle est très différente et beaucoup moins menaçante. En terminant, il est bon de mentionner qu'une étude est en cours pour évaluer les impacts que provoqueraient les fusions sur la fiscalité municipale. Cet exercice aurait dû être fait il y a bien longtemps; il apportera un éclairage nouveau sur les fusions.

Gardons-nous de signer un chèque en blanc à un projet aux conséquences irrévocables. Disons oui à un partenaire juste et équitable. Disons non aux jeux de coulisse de personnages en manque de pouvoir.

Denis Auclair, conseiller Cleveland

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Les goélands de Bromptonville font jaser



Les goélands qui ont trouvé demeure dans les environs de Bromptonville font beaucoup jaser. Il n'y a pas que les citoyens qui en parlent. Le maire Clément Nault reçoit des appels d'un peu partout sur ce sujet ces temps-ci.

François GOUGEON

Bromptonville

L'histoire des goélands à Bromptonville est loin d'être close alors que le maire Clément Nault a littéralement été pris d'assaut hier matin par différents intervenants, à la suite du battage médiatique qui en découle.

Tout d'abord, c'est un directeur d'Environnement Canada, Albin Tremblay, qui a contacté le maire pour lui dire que ce ministère est très attentif au problème posé par la colonie de goélands qui empoisonne la vie des Bromptonvillois.

«Il m'a dit qu'un de ses grands spécialistes sur la question, un M. Brousseau, sera de passage dans notre secteur la semaine prochaine pour analyser le problème de plus près... Je ne me fais pas vraiment d'illusion car c'est ce même ministère qui refuse la stérilisation des oeufs; ce qui réglerait notre problème», a émis M. Nault.

Incidemment, le maire de Bromptonville a également reçu un appel d'un biologiste de l'extérieur, Robert Roy, qui a fait une étude sur les goélands et les problèmes qu'ils causent. «Il va m'envoyer une copie de son rapport, qui propose justement la stérilisation des oeufs, a dit M.

Nault. Et même si cela a déjà été autorisé ailleurs, Environnement Canada s'y refuse chez nous parce que ce ministère estime qu'on n'a pas de problèmes de goélands.»

Aussi, parmi les nombreux intervenants qui ont contacté le maire, il y a un «effaroucheur», de Québec, qui possède son entreprise spécialisée pour faire fuir les volatiles indésirables. «Il utilise une technique au canon. La détonation fait fuir les goélands. Ce spécialiste doit venir voir sous peu la situation... Mais pour ce qui est de sa méthode, je ne sais trop ce qu'on fera: il semble que ça amène seulement un déplacement des goélands.»

matin d'où ils se sont installés la nuit et vont se nourrir entre autres au site d'enfouissement de Sherbrooke. Puis ils reviennent aussitôt ici. Des gens me signalent d'ailleurs qu'ils voient des goélands dans cette trajectoire, vers le site d'enfouissement de Sherbrooke», a expliqué M. Nault.

Chose certaine, ce n'est pas demain que le sujet va cesser de faire jaser, surtout parmi les citoyens des vieux secteurs, qui sont victimes des dégâts des goélands. Surtout que l'histoire est reprise par les grands médias nationaux. «Je pense qu'on en parle même à Vancouver», glisse le maire.

Mais est-ce que cela ne risque-t-il pas de nuire à l'image d'une ville jouissant par ailleurs d'une excellente réputation pour sa qualité de vie et son développement économique? «Je ne pense pas. Il faut dire que ça n'affecte pas les nouveaux développements... Mais c'est sûr que si on ne règle pas ça au plus vite et que ça empire, ce ne sera certainement pas notre meilleure carte d'affaires!»

À cause du dépotoir de Sherbrooke

Mais ce qu'a surtout retenu le maire de Bromptonville dans ses échanges avec cet «effaroucheur», c'est que selon lui, le site d'enfouissement de Sherbrooke est en cause. «D'après ce qu'il en conclut, les goélands partent très tôt le

Réunion sur le bruit à l'école Assomption

Le directeur y participera

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Le directeur de l'école de Saint-Elie d'Orford, M. Pierre Crête, assistera finalement à la réunion du 2 juin qui réunira des représentants de la CSRS et de la Ville de Sherbrooke et dont le sujet sera le bruit aux abords de l'école Assomption.

La directrice générale de la Commission scolaire, Mme Louise Boisvert, l'a invité à assister à cette réunion, de sorte qu'il pourra faire rapport aux parents du secteur Ma Villa dont les enfants fréquentent l'école Assomption.

Au départ, Mme Boisvert ne croyait pas utile que M. Crête assiste à cette réunion, parce qu'il s'agira, dit-elle, d'une réunion technique. «Je n'y

serai même pas moi-même, fait-elle comprendre. Etant donné la nature de la rencontre, c'est le directeur des ressources matérielles, Jean-Pierre Simard, qui sera présent en compagnie de spécialistes du son et du bruit.»

C'est la raison, explique Mme Boisvert, qui l'a amenée à répondre qu'elle ne voyait pas ce que le directeur ferait à cette assemblée, quand une mère de l'école Assomption a demandé, lors de l'assemblée des commissaires cette semaine, si le directeur allait être invité à la réunion.

Cette courte réponse de Mme Boisvert ne permettait pas de comprendre pourquoi le directeur n'était pas invité, ce qui a laissé croire à la mère qui questionnait les commissaires que M. Crête était évincé. Interloquée, la femme avait laissé tomber: «Ah bon...» et elle s'était rassise.

Le curieux manège d'un voleur

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Le comportement de certains voleurs trahit souvent leur manque d'expérience comme en fait foi celui d'un individu qui s'est présenté en plein coeur de la nuit dans un dépanneur, rue Jacques-Cartier Nord, à Sherbrooke.

Il était plus ou moins 3 h 45, hier, quand un individu est entré au Dépan-Escompte Couche-Tard, 705 Jacques-Cartier, pour s'acheter une bouteille d'eau. Soudain il a réalisé ou plutôt feint ne pas avoir assez d'argent.

Le même homme aux cheveux et à la moustache poivre et sel, frisant la quarantaine, réapparaît un peu plus tard, cette fois pour déposer une poignée de sous noirs, 25 en fait, dans le but d'avoir une pièce de monnaie pour effectuer un appel téléphonique.

La commis a ouvert le tiroir-caisse, a pris une pièce de 0,25 \$ et l'a remise au client. Ce dernier l'a ramassée pour aussitôt se raviser et demander deux pièces de 0,10 \$ et une de 0,05 \$.

La commis a de nouveau ouvert le tiroir-caisse et c'est à ce moment que le client a demandé de lui remettre le «cash». L'employée lui a fait répéter et il a dit de tout lui donner, de le vider.

Une fois en poche une poignée de 10 \$, de 5 \$ et quelques pièces de 2 \$ et de 1 \$, l'individu a quitté le dépanneur puis il est parti dans une fourgonnette familiale blanche, ornée sur les côtés de deux bandes pâles. Un porte-bagages chromé prenait place sur le toit.

L'individu n'aura récolté que quelques dizaines de dollars en échange de tout un paquet de trou-

bles si on lui met le grappin dessus.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

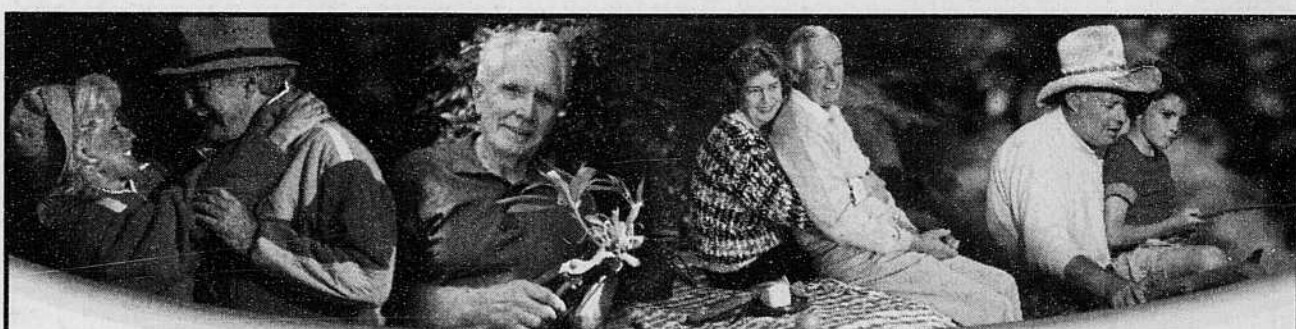
Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures 53270



Mieux vieillir en l'an 2000

Spiritualité et vieillissement

(La suite)

Comment pourrions-nous vivre une vieillesse plus épanouie au plan spirituel? Cette question se pose à chacun de nous et nous renvoie à des valeurs précieuses que nous cultiverons dans le cours de la vie humaine, qui n'est pas limitée par les seules valeurs matérielles ou visibles.

En ce domaine, chacun peut se poser quelques questions: est-ce que j'aime Jésus ressuscité? Est-ce que je prie Dieu régulièrement? Est-ce que je suis disposé à pardonner aux autres? En évoquant des questions de ce genre, une personne risque de se mettre à vivre des valeurs spirituelles et de prendre des attitudes qui vont l'aider à mieux vieillir. Elle se prépare à mieux habiter son univers intérieur, à développer une richesse spirituelle qui rend la vie plus belle, en un mot, à s'ouvrir à l'espérance.

Il convient à chacun d'adopter des valeurs qui vont l'aider à mieux déployer sa vie jusqu'à la fin. Il y a des modèles qui peuvent nous inspirer autour de nous ou dans les livres. En relisant saint Paul, dans la première lettre aux Corinthiens, au chapitre treize, je trouve un enseignement sur l'amour qui pourrait être appliqué dans plus d'une vie: «l'amour ne s'emporte pas, l'amour ne jalouse pas...». Il faut viser haut pour la réalisation de soi-même; il faut viser à la qualité de son habitat - notre corps - et de son intérieur.

Un jour, la fin de vie deviendra pour chacun une réalité qu'on ne peut plus nier. Dans ces moments, chacun va révéler la qualité de vie intérieure qu'il aura su mettre en oeuvre. Il faudra négocier l'approche d'un pareil événement avec les meilleures qualités de son âme. La force physique, si elle a déjà existé, ne sera plus d'un grand secours!

Les «baby-boomers» vont arriver à l'âge de la soixantaine dans quelques années et l'on nous prédit que les gens âgés seront très nombreux parmi nous. Les gens vont vivre plus longtemps grâce aux progrès de la biomédecine. Les personnes vont disposer de plus de temps. Comment alors se retrouver face à soi-même? Comment alors ne pas chercher à déployer des éléments d'une saine spiritualité pour être heureux?



Robert Giguère, prêtre
Responsable du service de pastoralité
Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

Pavillon Argyll
375, rue Argyll
Sherbrooke

Pavillon D'Youville
1036, rue Belvédère Sud
Sherbrooke

58108

Grande vente de liquidation annuelle!

Aucun paiement ni intérêt avant l'an 2000!

SONY

Téléviseur stéréo 27"

- Tube ultra noir • Entrée AV
- Sortie audio variable • Téléc. universelle

Rég. : 799\$

3 en stock

688\$

Téléviseur stéréo 32"

- Tube ultra noir • Entrée AV
- Sortie audio variable • Téléc. universelle

Rég. : 1499\$

7 en stock

1088\$

BASE INCLUSE!

FISHER

Chaîne audio/vidéo de 240 watts à changeur 3 CD

- Dolby Pro Logic
- Double magnétocassette
- Égalisateur 4 pré-réglages
- 5 enceintes acoustiques
- Prise d'entrée vidéo

Rég. : 699\$

25 en stock

388\$

Micor

celeron 366 MHz

MONITEUR INCLUS!

Microsoft Windows 98

- Mémoire: 32 Mo • Disque rigide: 6.4 Go
- Lecteur CD: 40X • Fax/modem: 56k
- Moniteur de 15" inclus

Rég. : 1499\$

6 en stock

1298\$

Canon

Imprimante couleur à jet d'encre

- 720 x 360 ppp
- 4,5 ppm en noir
- CD-Rom Live-Pix et CD Banner

Rég. : 139\$

14 en stock

98\$*

* Après remise postale de 40\$ de Canon

TOSHIBA

Téléviseur couleur 32"

- Image sur image à 2 sélecteurs
- Menu trilingue
- Filtre peigne numérique
- Télécommande universelle

Rég. : 1099\$

6 en stock

888\$

RCA

VCR plus

Magnéscope 4 têtes Hi-Fi stéréo

- Entrée AV avant
- Menu trilingue
- Télécommande universelle

Rég. : 229\$

8 en stock

198\$

SONY

Handycam Vision™

- Stabilisateur d'image
- Écran couleur

Caméscope 8mm XR

- Zoom digital 64X
- Écran LCD 2,5"
- 0,7 lux
- Complètement automatique
- Télécommande

Rég. : 999\$

34 en stock

768\$

JVC

Caméscope VHS-C

- 1 lux • Capteur 270k pixels
- Zoom 100x • Stabilisateur
- Viseur couleur • Lumière
- SnapShot

Rég. : 599\$

2 en stock

488\$

TOSHIBA

Satellite 333 MHz

AMD K6

3DNow!

Microsoft Windows 98

- Mémoire: 64 Mo EDO DRAM
- Disque rigide: 4.3 Go
- Lecteur CD: 24X
- Fax/modem: 56k V.90
- Pile Lilon longue durée
- Écran: 14.1" actif "TFT" couleur

Rég. : 2988\$

5 en stock

2988\$

Canon

CanoScan

Conservés vos plus beaux souvenirs dans votre ordinateur!

Digitaliseur couleur parallèle à plat

- Balayage 600 ppp • Ultracompact
- 30 bits haute qualité • Détecteur d'image d'avant-garde
- Port parallèle pour connexion PC

Rég. : 199\$

11 en stock

168\$

JVC

VCR plus

Magnéscope

- 4 têtes • SQPB • Menu trilingue
- Protection de surcharge
- Télécommande multimarques

Rég. : 219\$

15 en stock

178\$

TOSHIBA

Satellite 300 MHz

AMD K6

3DNow!

Microsoft Windows 98

- Mémoire: 32 Mo
- Disque rigide: 4.3 Go
- Écran: 13" STN couleur
- Lecteur DC 24x
- Fax/modem 56k
- Pile Lilon longue durée
- T2520CDS-EN

Rég. : 2199\$

5 en stock

1988\$

SAMSUNG

Téléviseur 25" stéréo

- Menu à l'écran
- Télécommande

Rég. : 479\$

4 en stock

388\$

RCA

DVD VIDEO

Lecteur DVD

- Son ambiophonique virtuel
- Sortie audio numérique • Sortie audio/vidéo
- Connecteur S-Vidéo • Télécommande infrarouge

Rég. : 599\$

9 en stock

468\$

TOSHIBA

Projection 50"

- Filtre digital
- Résolution de 800 lignes
- 600 pieds Lambert
- Télécommande universelle

Rég. : 1888\$

3 en stock

1888\$

SONY

Lecteur DC portatif

- "Mega Bass" • "Groove" • AVLS
- Prog. 22 plages • Autonomie 12 hrs

Rég. : 99\$

7 en stock

78\$

FISHER

Magnétocassette à double platine

- Inversion automatique (1 platine)
- Touche électronique • Dolby B
- Prise pour casque d'écoute

Rég. : 249\$

7 en stock

148\$

SANYO

Téléphone sans fil Super Comander II

- 25 canaux • Pile 14 jours
- Mémoire 10 numéros
- Balayage automatique

Rég. : 99\$

8 en stock

68\$

SAMSUNG

Magnéscope 4 têtes Hi-Fi

- Nettoyeur automatique des têtes
- Mémoire de secours • Téléc.

Rég. : 229\$

4 en stock

178\$

RCA

Cassette VHS 120 minute

Rég. : \$3,49

237 en stock

1.88\$ ch.

JVC

Disquette 1.44 Mo

- Emballée individuellement dans un boîtier en plastique

Rég. : 99¢

200 en stock

33¢ ch.

RCA

Radiocassette MA/MF avec lecteur CD

- Double magnétocassette
- Haut-parleurs détachables
- Programmation 20 plages

Rég. : 159\$

6 en stock

128\$

SAMSUNG

Téléviseur 13"

- Minuterie de saut
- Prise d'entrées AV à l'arrière
- Sortie audio 2 watts

Rég. : 229\$

10 en stock

198\$

Ouvert le dimanche de 12h00 à 16h00

Dumoulin

Branché sur l'électronique et l'informatique

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique... Ou presque!

** Sur produits sélectionnés. Détails en magasin. Certains articles peuvent être des démonstrateurs ou des fins de lignes. Les produits sont en quantités limitées et sont jusqu'à épuisement des stocks. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.

Agent autorisé **Bell Mobilité**

Agent autorisé **Bell Mobilité**

fi do

Sherbrooke : 2222, rue King O. 566-0261

Magog : 1739, rue Sherbrooke 843-6621

Sherbrooke : 1112, rue Conseil 565-3177